

# Service de garde Préscolaire

École Filteau  
Août 2020



**Centre  
de services scolaire  
des Découvreurs**

**Québec** 



Chers parents utilisateurs du service de garde,

Nous espérons que cette présentation vous permettra de mieux connaître notre service de garde et qu'il facilitera l'adaptation à ce nouveau milieu.

Bientôt, votre enfant fera son entrée à « l'école des grands » ce qui représente assurément un défi pour lui.

Il fera partie d'un groupe ayant un ratio plus élevé que celui de son milieu de garde précédent (CPE, milieu familial). Eh oui! Il grandit, il prend de l'autonomie...

Soyez assurés que nos priorités dans l'accueil et l'accompagnement de votre enfant au service de garde sont sa sécurité, son bien-être ainsi que son développement global.

Nous serons présents pour vous accompagner tout au long de cette période de transition.

N'hésitez pas à nous solliciter au besoin 😊

# Objectifs du service de garde en milieu scolaire

**Les services de garde en milieu scolaire poursuivent les objectifs suivants :**

- Assurer la sécurité et le bien-être général des élèves;
- Participer à l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'école;
- Mettre en place des activités et des projets récréatifs aidant au développement global des élèves;
- Encourager le développement d'habiletés sociales telles que le respect et l'esprit d'échange et de coopération;
- Soutenir les élèves dans leurs travaux scolaires (devoirs et leçons pour les élèves du primaire) après la classe par l'établissement d'un temps et d'un lieu de réalisation adéquats et par l'accès au matériel requis.

[www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde](http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde)

# Offre de service

- Le service de garde est offert pendant les jours de classe et les journées pédagogiques aux élèves inscrits dans les écoles primaires du Centre de services scolaire.
- Ce service est aussi offert pendant la semaine de relâche et en dehors de la période scolaire selon un calendrier approuvé annuellement par le Centre de services conjointement avec le conseil d'établissement de chacune des écoles.
- Lorsque l'école ferme avant le début des classes (tempête hivernale), le service de garde est fermé pour la journée selon la directive de la Direction générale.
- Le service de garde est ouvert de 7h00 à 18h00 .

# Programmation d'activités

Chaque mois, les éducatrices mettent en place une programmation diversifiée qui permet le développement global de votre enfant.

Vous pouvez la consulter en tout temps sur notre page web ou à l'entrée du local de votre enfant.

Exemples d'activités variées proposées : sport, expérience scientifique, jeu de groupe, bricolage, jeu de construction, conte animé, etc.

Le jeu extérieur est très présent dans notre milieu, il est donc important que votre enfant soit habillé en conséquence.

# Une journée au service de garde

<b>Matin</b>	<b>Midi</b>	<b>Soir</b>
<b>7h00 à 7h55</b>	<b>10h17 à 11h05</b>	<b>15h15 à 16h45</b>
<b>Activités au choix dans le local</b>	<b>Activités à l'extérieur ou à l'intérieur selon la planification affichée</b>	<b>Activités à l'extérieur ou à l'intérieur selon la planification affichée</b>
	<b>11h05 à 12h15</b>	<b>16h45 à 18h00</b>
	<b>Dîner</b>	<b>Activités à l'intérieur et départs progressifs</b>
	<b>12h15 à 12h45</b>	
	<b>Activités à l'extérieur ou à l'intérieur selon la planification affichée</b>	<b>17h00-18h00 Peut avoir des changement à cause le Covid-19</b>

# Journées pédagogiques et semaine de relâche

- Les formulaires d'inscription FORMS sont envoyés par courriel.
- Il est important de respecter la date limite d'inscription.
- Le coût pour les frais de garde d'une journée pédagogique ne peut excéder 14\$ et pour la semaine de relâche environ 22\$ (en attente des directives du MEES concernant ce tarif).
- LE Thème de chacune des journées est détaillée dans le formulaire d'inscription.
- Les activités spéciales occasionnant des frais supplémentaires sont facultatives.
- Nous vous invitons à consulter le calendrier scolaire pour identifier les dates de ces journées.
- Le transport scolaire et le service alimentaire ou le service de traiteur ne sont pas disponibles lors de ces journées.

# Période du repas

L'élève qui fréquente le service de garde le midi apporte son repas et le personnel éducateur veille à l'utilisation des micro-ondes si nécessaire.

**Dans le contexte actuel du Covid-19 : Les fours micro-ondes ne sont pas autorisés; un repas froid ou un repas déjà chauffé dans un thermos est obligatoire.**

Vous pouvez aussi utiliser le service de traiteur Les Savardises. Le coût des repas n'est pas inclus dans la contribution des frais de garde. Vous pouvez y inscrire votre enfant à [www.lessavardises.com](http://www.lessavardises.com). Le coût varie entre 6,75\$ et 7,50\$. Le service de garde ne fournit pas de repas.

## POINTS IMPORTANTS À RESPECTER SI VOTRE ENFANT APPORTE SON DÎNER

- S'assurer que sa boîte à goûter et les plats sont clairement identifiés et qu'il a les ustensiles nécessaires;
- Pour la conservation des aliments, placer un « ice pack » dans la boîte à lunch;
- S'assurer que les repas soient décongelés;
- Les boissons gazeuses, les friandises, les chocolats ... **sont interdits**;  
- Mettre les aliments à chauffer dans un contenant allant au four micro-ondes.

Tous les aliments à base d'arachides et de noix sont interdits

Éviter les contenants de verre qui peuvent devenir brûlants lorsque réchauffés au four micro-ondes et qui peuvent se briser dans la boîte à lunch ( Temps normal)

# Contrôle des arrivées et départs

- **Procédure lors de l'arrivée**

Vous devez toujours donner la présence de votre enfant à l'éducatrice responsable. Au besoin, vous pourrez transmettre toutes informations nécessaires au bien-être de votre enfant.

- **Procédure lors du départ**

Vous devez toujours signifier le départ de votre enfant à son éducatrice. Au besoin, elle pourra vous transmettre toutes informations qu'elle juge pertinentes pour vous ou votre enfant.

- **Procédure pour les personnes autorisées**

Pour qu'une personne puisse venir chercher votre enfant, elle doit être inscrite sur la liste des personnes autorisées.

- **Procédure lors d'absence**

Toute modification de fréquentation doit être signifiée le plus tôt possible. Vous pouvez le faire par une note écrite, par courriel à l'adresse suivante [fatima.tedjini@csdecou.qc.ca](mailto:fatima.tedjini@csdecou.qc.ca) ou en laissant un message dans la boîte vocale au numéro suivant 418 652 2152 poste 3706 ou 3708 .

- **Babillard du service de garde**

Un babillard est installé à l'entrée afin de vous informer de la programmation et d'identifier l'emplacement du groupe en fin de journée.

# Autres informations

- **Réservation de base**

Dernièrement, vous avez reçu une confirmation de réservation suite à l'inscription de votre enfant au service de garde. Nous vous rappelons que vous pouvez utiliser ce document si vous souhaitez modifier la fréquentation de votre enfant. S'il y a lieu, il est important de retourner le document rapidement afin de nous permettre d'être efficaces et sécuritaires dans l'organisation du service.

- **Garde partagée**

Pour les dossiers traités en garde partagée, les parents doivent obligatoirement identifier les semaines de garde de chacun et convenir de la modalité de paiement : selon le calendrier de garde ou selon un pourcentage. L'information est nécessaire au traitement de la facturation, à l'émission des relevés fiscaux et au besoin, afin de communiquer avec le parent dans le respect des semaines de garde.

Le formulaire pour la gestion de la garde partagée est disponible au service de garde et il doit être signé par les deux parents (sur le même formulaire ou deux formulaires différents).

- **Paiement des frais de garde**

Tout paiement doit être effectué avant l'utilisation du service. Un calendrier de paiement vous sera envoyé afin d'acquitter les frais de garde mensuellement en fonction de dates précises. Il est à noter que d'autres frais peuvent s'ajouter en cours d'année (ex.: journée pédagogique, semaine de relâche, sortie ou activité spéciale, pénalités pour retard, repas).

Le Centre de services scolaire des Découvreurs offre la possibilité d'effectuer le paiement par le biais d'Internet. Vous pouvez consulter le document explicatif sur le site du Centre en [cliquant ici](#). Le paiement par chèque doit être fait à l'ordre du Centre de services scolaire des Découvreurs et le paiement en argent remis en main propre.

# Liens utiles

- <http://www.csdecou.qc.ca/parents-3/services-de-garde/>
- Lien pour accéder à l'onglet de votre service de garde sur le site de l'école
- <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/services-de-garde>

# Dates importantes

- **Août** : Vous recevrez les informations concernant le service de gade;
- **1<sup>er</sup> Septembre**: Rentrée scolaire;
- **Une fois par mois** : Vous recevrez les états de compte.

# Si vous avez des questionnements....

Le meilleur moyen de nous communiquer vos questions :  
[fatima.tedjini@csdecou.qc.ca](mailto:fatima.tedjini@csdecou.qc.ca)

418 652 2152 poste 3706

Veillez noter que notre milieu sera fermé pour la période estivale du 05 juillet au 17 août.

# Mot de la fin

Les informations qui vous ont été transmises sont celles d'une rentrée habituelle. Si nous devons faire des ajustements à nos façons de faire, vous en serez informé dès que possible.

Merci, au plaisir de vous rencontrer en septembre!



RÉCIT préscolaire